

**Objet : Formations en Interréseaux organisées par l'I.F.C.**  
**Date de clôture de l'inscription aux formations et informations complémentaires**

**Réseaux :** TOUS  
**Niveaux et services :** Fondamental ordinaire – Secondaire ordinaire – Spécialisé  
– Centres PMS  
**Période :** Année scolaire 2004 - 2005

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Chefs d'établissement de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et des C.P.M.S.

**Pour information :**

- Aux organismes de formation des organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant

**Autorités :** A.G.E.R.S.                      **Signataire(s) :** Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

**Gestionnaires :** I.F.C. – Institut de la formation en cours de carrière, NAMUR  
**Personne(s)-ressource(s) :** Mme Anne HICTER, Fonctionnaire dirigeante  
Boulevard Cauchy, 9 à 5000 NAMUR – 081/ 83 03 10

**Nombre de pages :** 2 pages + 1 page d'annexe  
**Duplicata :** site de l'AGERS : <http://www.adm.cfwb.be>  
**Mots-clés :** formation en cours de carrière – Interréseaux

*Bruxelles, le 29 septembre 2004.*

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
  - A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
  - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
  - Aux Chefs d'établissement de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Communauté française ;
  - Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des établissements d'enseignement fondamental, secondaire ordinaire et spécialisé subventionné par la Communauté française ;
  - Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
  - Aux Membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et des C.P.M.S.
- **Et par leur intermédiaire, aux membres du personnel de ces établissements et des centres PMS.**

Agent traitant : Stéphane VREUX

***Objet : Date de clôture des inscriptions aux formations organisées par l'I.F.C. et informations complémentaires relatives à ces formations***

Madame la Préfète, Madame la Directrice,  
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur,

Depuis quelques semaines déjà, l'I.F.C., Institut de la Formation en cours de Carrière, gère les inscriptions aux formations en interréseaux qu'il organise.

Par la présente circulaire, je souhaite vous confirmer que **la date de clôture des inscriptions aux formations de l'I.F.C. est fixée au 15 novembre 2004.**

Après cette date seront seulement acceptées les inscriptions effectuées directement sur le site internet de l'I.F.C., et ce pour des sessions de formation encore présentées sur le site (pour lesquelles il restera des places disponibles).

Je me permets également d'insister pour que **tout désistement à une formation soit signalé par écrit dans les plus brefs délais à l'I.F.C.**

Un désistement signalé permet en effet l'inscription d'un autre membre du personnel qui serait pré-inscrit sur une liste d'attente.

En outre, la communication de ce désistement permet, si un autre membre du personnel ne peut prendre la place libérée, et qu'il est effectué 12 jours au moins avant le début de la formation, d'éviter la prise en charge financière par l'I.F.C., soit par la Collectivité, de certains frais : repas, support pédagogique, ...

Je vous rappelle qu'une confirmation d'inscription est toujours envoyée au domicile du membre du personnel. Il convient de l'attendre avant de pouvoir se rendre à la formation.

Je vous invite également à **privilégier la consultation et l'utilisation du site internet** de l'Institut. ([www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be)).

Ce site **actualise** en effet très **régulièrement l'offre de formation** : vous pouvez y

- **lire** la **création** de nouvelles sessions et les **modifications** éventuelles inhérentes à l'organisation (changement de lieux, de formateurs),
- **consulter** l'état des inscriptions (telle session est bien organisée, telle autre est toujours en suspens, telle autre enfin a été annulée),
- **connaître** immédiatement le résultat d'une inscription, sans attendre qu'un courrier de l'I.F.C. vous fasse part de l'encodage d'une inscription,

Dès maintenant, il est possible, pour les chefs d'établissement et les directeurs, **d'accéder (via la clé C.I.F.) à une page qui leur est réservée sur le site internet de l'IFC, afin de consulter et de télécharger l'état des inscriptions de tout le personnel.** Pour ce faire, il convient de suivre, au départ de la page d'accueil, la rubrique « inscription », d'entrer le numéro de la clé « C.I.F. », et de sélectionner « [Liste des personnes inscrites pour votre école ou centre](#) ».

La possibilité sera aussi offerte très prochainement à chaque membre du personnel (**via son numéro matricule**) de **consulter sa situation personnelle** en matière de formation interréseaux ou macro.

Enfin, vous trouverez en annexe quelques **ajouts particuliers** de sessions de formations qui n'ont pas été publiées dans le Journal des Formations.

Confiant dans la capacité de chacun de répondre aux exigences du système, je vous souhaite, Madame, Monsieur, une excellente année de formation.

*Le Président du Conseil d'Administration de l'I.F.C.,*

*Jean-Pierre HUBIN,  
Administrateur général.*

## Annexe

*Quelques sessions de formation n'ont pas été présentées dans le Journal des Formations pour cette année scolaire 2004/2005.*

*Nous vous saurions gré d'ajouter cette annexe dans le Journal, ou d'afficher ce document dans votre salle des professeurs.*

Les lieux de toutes ces formations sont précisés sur le site de l'I.F.C. : [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be)

- (p.34) Dans le fondamental ordinaire, la formation **210701** « *Comment intégrer et structurer les savoirs par des situations porteuses de sens, à la deuxième étape de l'enseignement fondamental? La maîtrise de la langue française comme compétence transdisciplinaire. Sous-titre : Clefs pour une réinstauration du sens de/dans la grammaire* » sera organisée deux fois : la session **837**, les 8, 15 et 22 novembre 2004, et la session **838**, les 7, 14 et 21 mars 2005.
- (p.38) Dans le fondamental ordinaire, la formation **220802** « *Philosophie de la Géométrie des Socles de Compétences. Sous-titre : La géométrie des Socles de Compétences ou la géométrie des transformations* » sera également organisée deux fois : la session **852**, (opérateur ULB) : les 17 et 24 mars 2005, et la session **851** (opérateur ISPB) les 21 et 28 avril 2005.
- (p. 88) Dans le secondaire ordinaire, une formation en éducation physique n'est pas mentionnée dans le Journal des formations. Il s'agit de la formation **341002/1051** « *L'actualisation des connaissances en vue de l'exercice et du développement des compétences en Education physique. Sous-titre : Révision de la réglementation en sports ballons ; le volley ball à l'école : jeux et mouvement ; la pratique de différentes activités sportives à l'école (step, hockey, athlétisme en milieu scolaire, hip-hop, réactualisation de la gymnastique sportive)* » se déroulant les 9 et 10 juin 2005 (opérateur ULB-UMH).
- (p. 131) Dans le secondaire ordinaire, pour les professeurs de C.T.P.P., la formation suivante (2 sessions) n'a pas été présentée dans le Journal des Formations. Il s'agit de la formation « *Elaborer des situations d'apprentissage en lien avec les profils de formation dans le secteur de l'Agronomie. Sous-titre : Les situations d'apprentissage selon l'approche par les compétences dans l'enseignement technique et professionnel : oui, mais dans quelles conditions? Option(s) : technicien/technicienne en horticulture, ouvrier qualifié/ouvrière qualifiée horticulture* » Les deux sessions sont les suivantes : **352601/1237** les 24 et 25 novembre 2004 à Mons et **352601/1238** les 23 et 24 mai 2005 à Wavre.
- (p.83) Dans le secondaire ordinaire, la formation **340901** « *L'actualisation des connaissances en vue de l'exercice et du développement des compétences en Français. Sous-titre : Les faits de société, les romans citoyens et les romans miroirs en littérature de passage (romans pour adolescents)* » comporte 6 sessions et non 5 comme stipulé dans le Journal. Il convient d'ajouter la session **340901/373**, le 17 février 2005 à Namur.